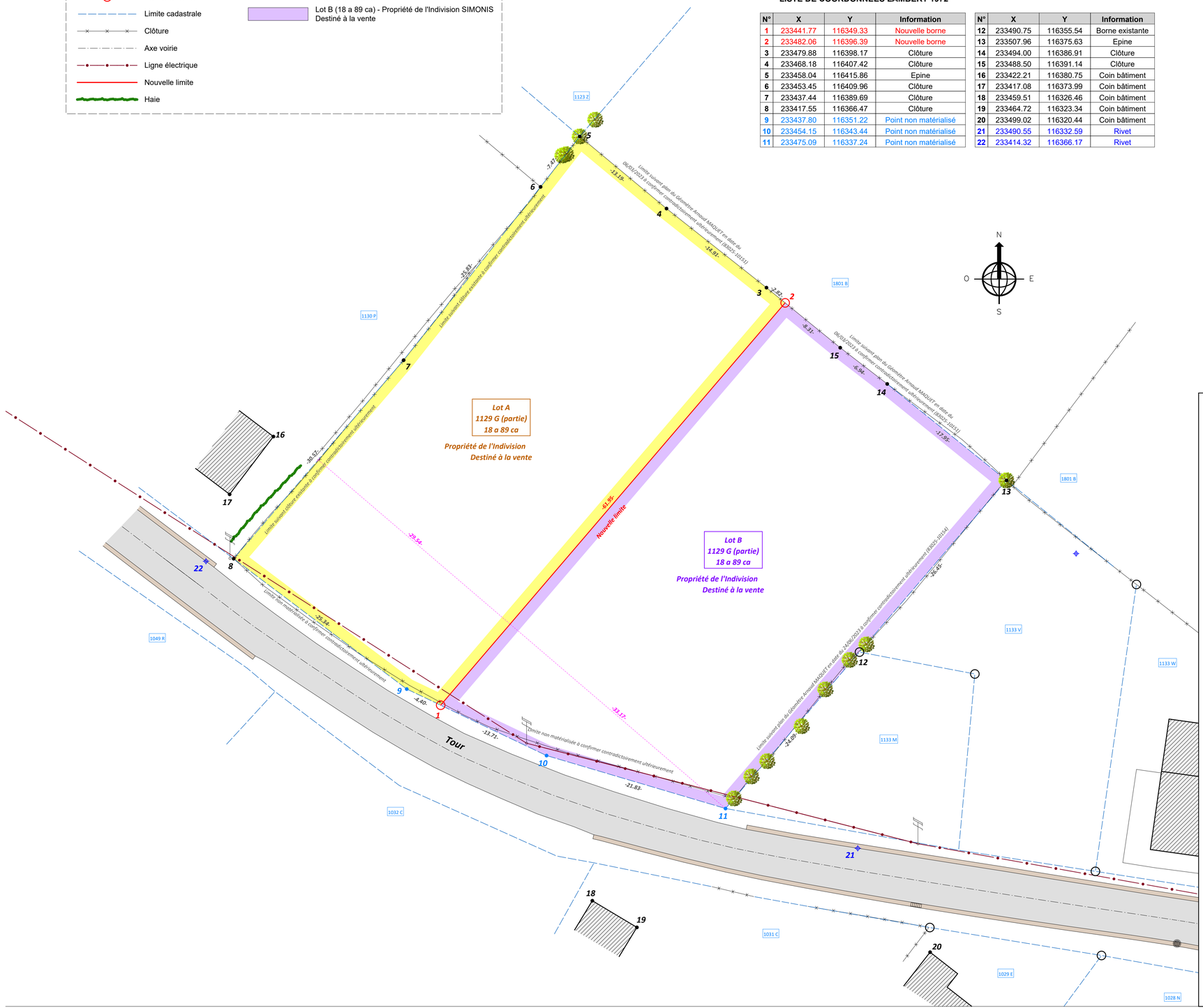
LEGENDE

- Rivet
- Point mesuré
- Point non matérialisé
- Borne existante
- Nouvelle borne
- Limite cadastrale
- Clôture
- Axe voirie
- Ligne électrique
- Nouvelle limite
- Haie
- Voirie
- Filet d'eau
- Bâtiment existant
- Lot A (18 a 89 ca) - Propriété de l'Indivision SIMONIS Destiné à la vente
- Lot B (18 a 89 ca) - Propriété de l'Indivision SIMONIS Destiné à la vente

LISTE DE COORDONNEES LAMBERT 1972

N°	X	Y	Information
1	233441.77	116349.33	Nouvelle borne
2	233482.06	116396.39	Nouvelle borne
3	233479.88	116398.17	Clôture
4	233468.18	116407.42	Clôture
5	233458.04	116415.86	Epine
6	233453.45	116409.96	Clôture
7	233437.44	116389.69	Clôture
8	233417.55	116366.47	Clôture
9	233437.80	116351.22	Point non matérialisé
10	233454.15	116343.44	Point non matérialisé
11	233475.09	116337.24	Point non matérialisé

N°	X	Y	Information
12	233490.75	116355.54	Borne existante
13	233507.96	116375.63	Epine
14	233494.00	116386.91	Clôture
15	233488.50	116391.14	Clôture
16	233422.21	116380.75	Coin bâtiment
17	233417.08	116373.99	Coin bâtiment
18	233459.51	116326.46	Coin bâtiment
19	233464.72	116323.34	Coin bâtiment
20	233499.02	116320.44	Coin bâtiment
21	233490.55	116332.59	Rivet
22	233414.32	116366.17	Rivet



PROCES-VERBAL DE MESURAGE D'UNE PARTIE DE PARCELLE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars,

Je soussigné **Arnaud MAQUET,** Géomètre-Expert, assermenté près du Tribunal de 1ère Instance de MARCHE-EN-FAMENNE, inscrit au Tableau du Conseil Fédéral des Géomètres-Experts sous le numéro GEO 161353 et dont les bureaux sont établis à 6941 – HEYD – Loheré, 4 - Gsm : 0473/68.94.12 – Mail : maquet.arnaud@gmail.com

Agissant à la requête de :

S

DURBUY - 7°div./HEYD – Section B – N° 1129 G

Déclare m'être rendu sur la parcelle précitée en date du 28 février 2025 afin d'établir le plan de mesurage d'une partie de parcelle.

Le lot A, propriété de l'Indivision SIMONIS, destiné à la vente, est repris au plan ci-joint sous liseré jaune et a une contenance de **18 a 89 ca.**
Le lot B, propriété de l'Indivision SIMONIS, destiné à la vente, est repris au plan ci-joint sous liseré mauve et a une contenance de **18 a 89 ca.**

La nouvelle limite entre les lots A & B se faisant par les points 1 & 2 dont les coordonnées sont reprises au plan annexé et dressé suivant plans du Géomètre Arnaud MAQUET en date du 06/03/2023 (83025-10151) & du 24/06/2023 (83025-10154), suivant situation cadastrale, corroborée par la situation des lieux.

Les biens issus de la division supporteront toutes les servitudes en découlant.

Les limites et superficies issues du mesurage sont reprises sur le plan de mesurage annexé qui sera joint à un acte authentique.

Les parties signent ci-dessous pour accord sur la division, acceptent les limites ainsi fixées et s'en interdisent toute réclamation ultérieure.

Dressé en mes bureaux à la date que susmentionnée en sept exemplaires, deux étant destinés à l'enregistrement pour valoir ce que de droit.

Arnaud MAQUET
Géomètre – Expert



PROVINCE DE LUXEMBOURG
COMMUNE DE DURBUY

PLAN DE MESURAGE D'UNE PARTIE DE PARCELLE

d'une parcelle cadastrée ou l'ayant été :

7ème div./HEYD - Section B

N° : 1129 G

© Les données cadastrales 01.01.2024 de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de la Documentation Patrimoniale

Modification :

Modification :

MAQUET Arnaud GEOMETRE EXPERT

Loheré, 4
6941 - TOUR (HEYD)
GSM : 0473/68.94.12
maquet.arnaud@gmail.com

Levé et dressé par : Arnaud MAQUET - Géomètre-Expert
Assermenté en cette qualité près du Tribunal de 1ère Instance de Marche-En-Famenne et inscrit au Conseil Fédéral des Géomètres-Experts sous le numéro GEO161353, conventionné avec l'Administration du Cadastre et de l'Enregistrement (A.C.E.D.)

Dossier : 251281	Tour	Echelle : 1/250	Date : 27/03/2025